



AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

APPROBATION DU DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC LALLIER –GARE 3 COMMUNES – VILLE DE L'HAÿ-LES-ROSES

Construction de 54 000 m² de logements, de 3 785 m² d'activités et de commerces, de 3 000 m² de bureaux et de 8 300 m² dédiés aux équipements publics (groupe scolaire, équipement sportif et équipement de proximité)

Une participation du public par voie électronique est organisée sur le [projet de dossier de création de la ZAC \(Zone D'Aménagement Concertée\) LALLIER –GARE 3 COMMUNES à L'Haÿ-les-Roses](#). Le programme global des constructions présente une surface de plancher d'environ 69 000 m², dont 54 000 m² de logements, 3 000 m² de bureaux, 3 785 m² d'activités et de commerces et 8 300 m² dédiés à la création d'un groupe scolaire de 25 classes, d'un équipement sportif et d'un équipement de proximité.

Le projet a été soumis à évaluation environnementale et son étude d'impact a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale en date du 4 novembre 2020, lequel sera porté au dossier soumis à participation. Cet avis est consultable sur le site du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable sur le lien suivant : http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/201104_zac_lallier_l_hay-les-roses_94_delibere_cle1a44eb.pdf

La participation du public par voie électronique est organisée selon les modalités fixées par l'arrêté territorial en date du 15 décembre 2020. Cette participation aura lieu pendant 31 jours consécutifs :

du lundi 18 janvier au jeudi 18 février 2021 inclus.

Durant toute la durée de cette participation, le dossier qui comprendra notamment le projet de dossier de création de ZAC, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale ainsi que le mémoire en réponse apporté par le Maître d'Ouvrage, sera consultable sur le site internet de l'Etablissement Public Territorial à l'adresse suivante : www.grandorlyseinebievre.fr/projects ainsi que sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : urbanisme.lhaylesroses.fr ;

Le dossier pourra également être consulté sur support papier au service Urbanisme de la Mairie, 41 rue Jean Jaurès – 94 240 L'HAY-LES-ROSES, aux jours et heures d'ouverture habituels, en dehors des jours fériés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le jeudi après-midi.

Le public pourra faire part de ses observations et propositions :

- à l'adresse mail suivante : concertation-lallierhochart@ville-lhay94.fr,
- sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie, et déposé au service de l'Urbanisme,
Toute contribution reçue après la clôture de la participation ne sera pas prise en compte.

Toute demande de renseignement ou question sur la procédure de participation et le projet peut être adressée, par voie postale ou téléphonique jusqu'au dernier jour de la participation du public, au service Urbanisme de la mairie de L'Haÿ-les-Roses, 41 rue Jean Jaurès, 94 240 L'HAY-LES-ROSES (téléphone : 01.46.15.34.70).

L'autorité compétente pour prendre les décisions sur l'approbation du dossier de création de la ZAC Lallier-Gare 3 Communes est le Conseil Territorial de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly-Seine-Bière.